

D'ici à la votation du 24 novembre 2013, les interrogations sur l'avenir des structures hospitalières du Jura-Sud (Moutier et Saint-Imier) s'inviteront de plus en plus dans les débats.

Avenir hospitalier

Dans le camp favorable au statu quo, on tentera évidemment d'effrayer la population. Cette stratégie de l'angoisse a d'ailleurs déjà été appliquée lors de la procédure plébiscitaire des années 1970. A l'époque, Force démocratique mettait en doute la pérennité de l'hôpital de Moutier en cas de changement d'appartenance cantonale, en évoquant notamment des tarifs hospitaliers qui prendraient l'ascenseur. Dans un autre registre et toujours à propos de la cité prévôtoise, le mouvement probernois promettait la fermeture de l'école professionnelle si Moutier était rattachée au canton du Jura. A noter que l'école professionnelle commerciale et que l'école de maturité professionnelle de Moutier ont entre-temps été fermées... par le canton de Berne.

Pour revenir plus précisément au paysage hospitalier régional, affirmer aujourd'hui que les hôpitaux du Jura-Sud pourraient fermer en cas de oui le 24 novembre prochain est totalement indéfendable.

La question fondamentale que les Jurassiens du Sud devront se poser tient plus au contexte dans lequel ils seront le mieux à même de défendre leurs hôpitaux: en demeurant dans le canton de Berne ou en créant un nouveau canton dont ils pourront influencer les décisions?

Avec un poids politique important au sein d'une nouvelle entité romande à créer de toutes pièces, ils auront la possibilité de contribuer eux-mêmes aux choix politiques essentiels et, par la suite, ils défendront bien mieux l'évolution de l'offre en soins médicaux.

L'avenir des structures hospitalières en général dépend également de décisions prises par la Confédération et par les assureurs. Au début du mois d'avril 2013, l'association faîtière des assureurs malade *Santésuisse* a publié une étude réalisée par la Haute école zurichoise des sciences appliquées de Winterthur. Les auteurs ont analysé pour la première fois l'évolution des coûts hospitaliers de 2004 à 2010, ainsi que les différences entre les cantons sous l'angle des prix et des volumes de prestations. Qu'en ressort-il? De notables différences d'efficience entre les cantons sont observées dans le domaine des hôpitaux et le canton de Berne se classe au dernier rang des hôpitaux les plus rentables, en raison de leur trop grand nombre.

Le risque de voir un hôpital du Jura-Sud se fermer est sans conteste plus élevé si le non l'emporte lors de la votation du 24 novembre 2013. Dans ce contexte, il serait éminemment souhaitable que les ayants droit, du Nord comme du Sud, ne se contentent pas de céder aux peurs du changement, mais qu'ils prennent aussi conscience des réelles opportunités offertes par la création d'un nouveau canton romand. ■

LE JURA LIBRE

OPTIQUE JURASSIENNE

JAA CH-2800 Delémont 1 PP/Journal • 65° année - N° 2845 • abonnement annuel: 90 fr. • 18 avril 2013 • Paraît le jeudi

Ce grand corps malade

Le Temps a consacré un article détonnant sur le canton de Berne dans son édition du 8 avril 2013, sous le titre évocateur: «Berne, ce grand corps malade» (cf. Revue de la presse en page 3). MM. von Bergen et Steiner ont écrit un ouvrage sur le sujet, intitulé: *Wie viel Bern braucht die Schweiz*¹, dont nous ferons l'analyse après l'avoir lu, et non pas avant, comme il est de tradition à Paris (et pas que là!)

Pour l'heure, on peut simplement constater que l'Etat de Berne, comme tant d'autres, connaît des difficultés financières. Il n'y a pas de raisons de s'en réjouir par malveillance, si l'on ne veut pas tomber dans le travers des probernois qui montent en épingle la moindre broutille dans le canton du Jura.

Haro sur les faibles!

A terme, l'Etat bernois devra chercher à dépenser moins et à encaisser davantage, l'endettement ne pouvant monter jusqu'au ciel. La manière dont il s'y prendra reste ouverte. La fonction publique et les bénéficiaires de subventions pencheront pour «encaisser plus», par crainte de faire les frais de «dépenser moins». L'économie penchera pour «dépenser moins», afin de ne pas régler la facture «d'encaisser plus». Le citoyen

lambda réagira selon sa situation ou ses idées.

Ce type de dilemme se règle par un compromis plus ou moins praticable sur le plan politique. On essaiera de dépenser un peu moins et d'encaisser un peu plus, en choisissant pour victimes les plus faibles ou les moins organisés. Une telle pratique ne relève ni de «la gauche» ni de «la droite», puisque tous les gouvernements s'y adonnent, quelle que soit leur couleur. Les discours varient, pas le fond.

Pile dedans

Pour le sud du Jura, le problème est le suivant: si des mesures un peu draconiennes doivent être prises, qui viseront-elles? Nous l'avons dit: les plus faibles politiquement. Avec 4,5% de la population, un statut particulier regardé de travers, des pseudo-avantages gonflés par la propagande,

c'est chez nous qu'on sabrera en premier, dans l'hypothèse où le NON l'emporterait en novembre.

Les dirigeants bernois traqueront les «privilèges», régionaux ou autres, en évaluant leur coût électoral. Déjà, le slogan «Jedem Tâli sys Spitäli» (à chaque petite vallée son petit hôpital)² est au centre des débats. Nous avons deux «Tâli» et deux «Spitäli». On est pile dedans et on ne s'en sortira pas indemnes.

«NON», vote le dindon

Le deuxième grand volet des dépenses, ce sont les investissements. Le peuple bernois acceptera des sacrifices s'ils sont compensés par des dépenses publiques qui lui paraissent profitables à terme. Si l'on construit des routes autour de Berne, cela touche 200 000 ou 300 000 personnes quotidiennement. Dans le sud du Jura, vingt fois moins. Idem pour les écoles, les hôpitaux ou les projets culturels. Le choix sera vite fait.

Le «retard d'investissement» enfonce toujours les régions périphériques dans la marginalité. Or, si nous faisons le mauvais choix, que pourraient nos élus, sans poids électoral, sans issue de secours, sans pouvoir de négociation, prisonniers volontaires d'un Etat qui n'aurait plus rien à

craindre d'eux? Qu'ils soient les dindons de la farce démocratique à titre personnel ne serait pas le plus grand drame de notre temps. Mais que la moitié de notre pays paie le prix de l'erreur capitale qu'ils nous invitent à commettre, c'est BEAUCOUP moins rigolo que les pantalonnades de l'ami Graber.

● Alain Charpillot

¹ Editions Stämpfli, 2012.

² «La maxime 'jedem Tâli sys Spitäli' (à chaque petite vallée son petit hôpital) est révélatrice. La semaine dernière, Santésuisse a classé Berne au dernier rang des hôpitaux les plus rentables, en raison de leur trop grand nombre.» (Albertine Bourget, journaliste au quotidien Le Temps, 8 avril 2013.)

24 novembre 2013

OSONS!
OSONS!
OSONS!

www.construire-ensemble.ch

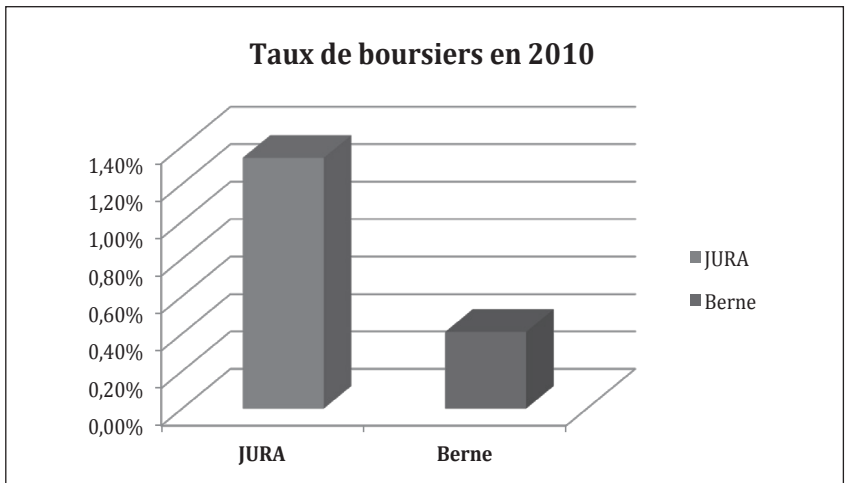
LE SAVIEZ-VOUS ?

En dépit de sa petite taille, le canton du Jura, conscient de l'importance de la formation de sa jeunesse, a toujours été très généreux en matière de bourses d'études.

Son taux de bénéficiaires de bourses était de 1,34% en 2010 alors que celui du canton de Berne n'était que de 0,41%.

Au sein d'une nouvelle entité romande, la jeunesse du Jura-Sud pourra vraisemblablement bénéficier d'une politique boursière tout aussi généreuse.

Source: OFS (Office fédéral de la statistique).



Inventer un Etat

Je me permets un élément plus affectif, plus «tripale» car la Question jurassienne ne saurait se laisser corseter dans un débat exclusivement institutionnel. Tout récemment un sociologue me disait que, dans les années septante, le Jura lui avait montré la capacité de la Suisse à ne pas rester un pays bloqué; «le Jura nous a permis de nous repenser». Aujourd'hui le contexte est totalement différent. Il en va du passé comme de nos origines ou de nos racines. On n'arrive parfois pas très bien à expliquer ce qui nous rattache à un endroit, à des valeurs familiales, à une langue, à des odeurs ou à des bruits; on prend ses distances, on critique, mais fondamentalement, quand on sait d'où l'on vient, on sait mieux où l'on veut aller.

Pour moi, la Question jurassienne, c'est émotionnellement de même nature. Je suis convaincue que notre région ne peut sortir que grandie en donnant la parole au peuple, et la période qui nous attend sera assurément passionnante, éminemment utile au Jura et à la Suisse.

Extrait de l'intervention d'Elisabeth Baume-Schneider du 27 février 2013 devant le Parlement jurassien.

S O M M A I R E

BILAN 2012 RÉJOUISSANT POUR LA PROMOTION ÉCONOMIQUE DU JURA
REVUE DE LA PRESSE
APPEL AUX AMATEURS D'ART

PAGE 2
PAGE 3
PAGE 4

Le Jura parle français

«Move up», agence de recrutement du personnel localisée en Suisse romande, semble ignorer que le Jura parle français. Dans l'édition du 9 mars 2013 du *Quotidien Jurassien*, elle insère, pour le compte d'un client suédois, une offre d'emploi exclusivement rédigée en langue allemande.

Il en va de même de l'entreprise Zeiss, spécialisée en appareils de haute technologie pour le domaine médical et la recherche (édition du 7 mars du *QJ*).

Finances

Hospitalisations coûteuses

Les comptes 2012 de l'Etat jurassien bouclent sur un déficit de 7,1 millions de francs. Le budget prévoyait, dans un contexte incertain, un excédent de charges de 3,2 millions de francs. La progression des charges des hospitalisations extérieures de 8,1 millions par rapport aux prévisions a difficilement pu être compensée par la bonne évolution des recettes fiscales. Les charges sur lesquelles l'Etat exerce une influence directe sont maîtrisées.

Pour anticiper le changement du système de financement des hôpitaux au 1^{er} janvier 2012 et en absence d'un recul suffisant, le budget 2012 escomptait pour les hospitalisations extérieures une progression de l'ordre de 5 millions par rapport aux comptes 2011. Les coûts supplémentaires s'élèvent finalement à 13 millions, soit 8 millions de plus que prévu. Malgré cet effet, les charges globales demeurent maîtrisées avec un écart de 8,4 millions ou de 1% par rapport au budget.

Les revenus représentent un total de 841,7 millions de francs, soit 0,5% de plus que planifié au budget. Les rentrées fiscales des personnes morales affichent une augmentation par rapport aux prévisions de 5,6 millions (+13%) et 7,9 millions (+20%) par rapport à 2011. La comparaison sur l'exercice précédent indique une progression des recettes des personnes physiques de 7,5 millions (+3,6%). Le dynamisme ainsi généré par les entreprises aux titres de contributeurs et d'employeurs permet de réduire quelque peu la dépendance financière du Jura à l'égard des parts fédérales.

L'Etat a réalisé des investissements sur le territoire cantonal à hauteur de 173 millions de francs. La charge nette pour l'Etat s'élève à 38 millions. Les routes et les bâtiments ont absorbé l'essentiel de ces montants, alors que l'Etat a également consacré 11,6 millions de francs à des tiers sous forme de subventions. Les principaux secteurs bénéficiaires sont l'agriculture, l'environnement, l'énergie et les transports.

La situation financière de l'Etat jurassien est saine, mais les enjeux pour les années à venir sont importants. L'évolution de la conjoncture continuera d'avoir un impact significatif sur les finances publiques, qui devront intégrer également les attentes de la population jurassienne en matière fiscale et la nécessité, à long terme, de réduire la dépendance du Jura par rapport aux contributions de la Confédération. La prise en compte de ces différents paramètres implique une réflexion sur les prestations actuellement offertes et celles planifiées.



Une affaire de cœur et de raison

Les craintes infondées de Jean-Pierre Graber

Dans ses récentes déclarations, Jean-Pierre Graber développe une argumentation unilatéralement dirigée contre la mise sur pied d'une assemblée constituante. Si nous respectons l'homme politique et ne doutons pas de la sincérité de son amour pour le «Jura bernois», nous devons regretter que sa position personnelle soit aussi figée dans l'a priori et l'effarouchement.

Le «vote communaliste» que craint M. Graber résultera d'un «non» le 24 novembre, ainsi qu'en ont décidé les deux cantons. Le «oui» éloigne cette perspective. En effet, si le corps électoral opte pour le débat démocratique plutôt que pour la «crispation des fronts» découlant de l'échec de toute discussion préalable, ce vote-là sera relégué au second plan.

M. Graber rejette par avance ce qu'il appelle «la dynamique favorable à la création d'un nouveau canton». Si on le comprend bien, ses compatriotes sont jugés incaptes à résister à l'emballlement quasi mécanique qu'il redoute et leur promet. Voilà une bien curieuse façon de considérer la capacité des Jurassiens du Sud à se faire une idée par eux-mêmes de ce qu'il convient d'entreprendre pour leur avenir.

S'agissant de l'addition des forces autonomistes au sein de l'Assemblée constituante, le calcul de Jean-Pierre Graber n'est pas faux. Cependant, et nous en faisons la proposition, les grandes décisions pourraient s'y prendre à la majorité qualifiée, de 60 ou 65% par exemple, ce qui garantirait aux antiséparatistes une égalité parfaite face aux débats engagés... sous présidence du «Jura bernois»!

Il ne sera pas question de drapeau le 24 novembre, et il est incorrect d'intenter à quiconque un faux procès à ce sujet. Quant aux relations avec Bienne, il n'existe aucune raison objective pour qu'elles se distendent. Nous préconisons à cet effet que la ville dispose d'observateurs à la Constituante et qu'une commission spéciale s'occupe en son sein de la vitalité des liens futurs entre «Jura bernois» et Bienne.

Il n'y aura ni intégration, ni dissolution, ni annexion du Jura-Sud dans ou par le Nord si le «oui» l'emporte le 24 novembre: on décidera seulement s'il est utile d'ouvrir une discussion sur un avenir commun, avec le choix au bout du compte d'en décréter l'opportunité ou d'en constater l'impossibilité, avec à la clé la résolution de la Question jurassienne. Voilà le seul choix que nous aurons à faire.

Communiqué de presse du Comité de campagne «Un Jura nouveau» du 4 avril 2013.

Diffusion: Service de presse du Mouvement autonomiste jurassien.

Vous êtes formidables!

Lors de la dernière Fête du peuple, le Mouvement autonomiste jurassien a lancé une grande souscription en vue de financer la campagne pour le vote de fin 2013 sur l'avenir constitutionnel du Jura. A ce moment-là, la date du scrutin n'était pas encore connue, et quelques incertitudes planaient même sur sa tenue.

Vous fûtes pourtant nombreux à adhérer d'emblée à la souscription. Et dès le mois d'octobre 2012, le compte ouvert à cet effet a été régulièrement alimenté par vos dons.

Aujourd'hui, les choses sont claires. Le 24 novembre le peuple jurassien devra se prononcer et dire s'il entend mettre en place les instruments qui lui permettront de dessiner les contours d'un avenir commun.

Il reste sept mois avant le vote

Un comité de campagne a été formé. «Un Jura nouveau», tel est son nom, s'investit pleinement dans cette campagne. Par des affiches, des publications, une présence sur les réseaux sociaux et bien d'autres actions encore.

Nous avons donc besoin de vous, vous qui ne vous êtes peut-être pas encore engagés dans cette souscription. Faites-le aujourd'hui! Vous nous aiderez ainsi à faire en sorte qu'un OUI porteur d'espoir sorte des urnes le 24 novembre.

Les bulletins de souscription sont disponibles sur le site Internet du Mouvement autonomiste jurassien (www.maj.ch/maj/21) ou peuvent être demandés au secrétariat du MAJ, place Roland-Béguelin, case postale 1026, 2740 Moutier (032 493 49 44 le matin).

● Mouvement autonomiste jurassien

Nouvelles règles de vie commune

Pour en revenir à ces officiers des plus hauts rangs, mais aussi tous ceux qui, de lieutenant à colonel, ont su se fédérer dans des sociétés régionales, dès le début du XX^e siècle, à une époque où le canton du Jura n'existait pas encore officiellement, ils ont contribué de la sorte à l'affirmation de leurs convictions et, partant, au rayonnement de leur région dans le concert helvétique. Cela ne fut pas toujours facile, certes, et il aura fallu faire face à divers antagonismes et autres coups de bélier, toutes choses qui, en somme, participent d'une bonne et saine démocratie. Il ne m'appartient pas de retracer l'histoire de la Société jurassienne des officiers et de ses devancières. D'autres, plus habilités que moi, l'ont déjà esquissée ces dernières années et l'ont cernée plus précisément, au travers d'un remarquable ouvrage de circonstance publié à la faveur des commémorations de ce jour.

Par contre, je voudrais dire ici l'importance des sociétés d'officiers dans le temps présent, dans le monde que nous vivons et que nous tentons de façonner au jour le jour. De telles sociétés, en effet – et celle du Jura encore davantage que celles des autres cantons – ont une mission de sensibilisation et d'information à propos des risques et des enjeux présents et à venir. Comme le disait le ministre François Lachat lors de la séance constitutive de la Société cantonale jurassienne des officiers, le 24 mars 1984: «La force de dissuasion d'un

Etat ne se limite pas seulement à son armement technique. Le puissant levier social et moral comme l'existence de libertés individuelles parfois durement conquises font partie eux aussi du dispositif de la dissuasion et de la défense.» En ce sens, et pour prolonger ces paroles de François Lachat, il me paraît que la Société jurassienne des officiers peut constituer bien davantage qu'une sympathique amicale, mais un terreau de réflexion et d'action pour relever les défis auxquels les Jurassiens doivent ou devront faire face. Il y aura d'ailleurs, en fin d'année, des votes de la plus haute importance quant à l'avenir institutionnel de la région jurassienne, celle-là même qui fut unie durant plusieurs siècles sous la juridiction des princes-évêques de Bâle.

La Question jurassienne a été et est toujours une question suisse, puisqu'elle convoque et interpelle le fédéralisme helvétique. Cet automne, les Jurassiens du Nord et du Sud sont appelés à dire s'ils sont d'accord d'ouvrir un nouveau chapitre de notre Histoire si longtemps commune. Le menu restera évidemment à écrire. Je vous invite à vous engager, au Nord comme au Sud, pour définir ensemble de nouvelles règles de vie commune.

Extrait de l'intervention du ministre jurassien Charles Juillard à l'occasion de la centième assemblée générale de la Société jurassienne des officiers, le 23 mars 2013 à Porrentruy.

Bilan 2012 réjouissant

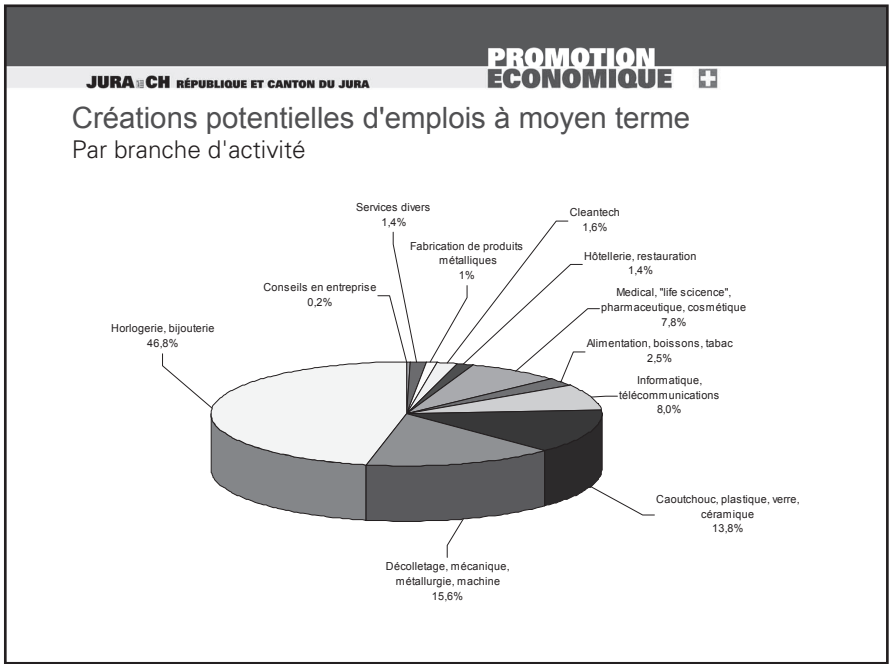
La Promotion économique du canton du Jura a dressé récemment un bilan positif de ses activités déployées au cours de l'année 2012. Quarante-neuf entreprises ont bénéficié d'un accompagnement ou d'un soutien dans le cadre d'un projet de création, d'extension ou d'implantation d'entreprises.

Ces actions contribuent à la création d'un potentiel de près de 450 places de travail à moyen terme. De plus, ces projets soutenus par la Promotion économique contribueront à générer plus de 50 millions de francs d'investissements.

Si le secteur de l'horlogerie arrive en tête pour la création d'emplois

(204 ou 46,8%), il est réjouissant de constater que les nouveaux domaines porteurs (technologies médicales, technologies propres, informatique et matériaux composites) se profilent avec 31% des créations d'emplois (136). Cela démontre tout le potentiel de l'économie jurassienne à diversifier son tissu.

● LG



Répartition du potentiel de création d'emplois issus de l'activité 2012 de la Promotion économique du canton du Jura par branche d'activité.



Communiqué de presse du 11 avril 2013
du Mouvement autonomiste jurassien

Injures et souillures: la mauvaise méthode

Dans la nuit du 10 au 11 avril, un commando d'ultras probernois de la «Caravane du Jura bernois», chère à Guillaume-Albert Houriet, a sillonné les rues de Moutier et du Jura-Sud, procédant à des affichages sauvages, avec les souillures que cela entraîne. Ils s'en sont pris à des propriétés privées et aux bureaux du Mouvement autonomiste jurassien. Cette action s'inscrit dans la droite ligne de la stratégie adoptée depuis plusieurs semaines par les antiséparatistes.

Dépourvus d'arguments contre l'organisation du débat démocratique prévu par les gouvernements de Berne et du Jura, les partisans du statu quo politique se démènent en provocations diverses. Discours, communiqués et déclarations orales regorgent d'attaques et témoignent d'une agressivité qui n'a qu'un but: faire croire que la castagne est le seul débouché du dialogue interjurassien!

Partant du principe qu'un raisonnement fondé sur la logique l'emporte en persuasion sur trois cents pages d'invectives, les autonomistes ont mieux à faire qu'à marcher dans pareille combine. A commencer par remettre l'ouvrage sur le métier, à expliquer, à parler au cœur et à la raison, à intéresser les jeunes générations au formidable défi qui s'offre à elles.

La région jurassienne mérite mieux qu'un pugilat politique. Et ce serait manquer gravement à nos responsabilités que de prêter la main à une telle dérive. Le mouvement autonomiste en appelle ainsi au calme et au respect d'autrui, bien décidé qu'il est de s'investir dans un échange démocratique ouvert, libre, prospectif et délibérément tourné vers l'avenir.

Bloody Mary et Stefan Zweig

Un lecteur attentif (et historien de surcroît) nous signale que nous avons attribué le surnom de «Bloody Mary» (Marie la Sanglante) à Marie Stuart, alors qu'il fut celui de Marie Tudor. En effet, cette dernière est restée dans la mémoire collective sous ce qualificatif peu amène.

Cependant, dans la biographie qu'il a consacrée à Marie Stuart, Stefan Zweig affirme qu'elle avait reçu ce sobriquet avant l'autre Mary, pour avoir permis, voire encouragé, le meurtre de deux de ses amants, l'un supposé, l'autre avéré. Qui sait?

Stefan Zweig fut un écrivain magnifique et un historien peut-être approximatif. Son ouvrage sur Magellan, par exemple, pour passionnant qu'il soit, est contesté par les historiens. Nous n'avons évidemment pas qualité pour en juger.

Cela dit, Zweig fut un exemple, parmi tant d'autres, de l'incroyable fécondité des Juifs viennois au siècle passé. Ses œuvres sont lumineuses de finesse psychologique et de culture profonde. Il s'est suicidé dans son exil brésilien en 1942, désespéré par le pressentiment de ce que les nazis allaient faire.

Ces derniers ont commenté sa mort avec l'infamie que les systèmes totalitaires affectionnent: «Le Juif Zweig a résolu le problème de sa race en se suicidant.» Il a laissé une œuvre superbe, et ses détracteurs des ruines. Un peu comme Maïakovski et Staline.

Pour revenir à nos moutons, il y aurait eu trois «Bloody Mary»: la Stuart, la Tudor et la femme pirate, patronne d'un cocktail à base de vodka et de jus de

tomate. Pour notre part, nous lui préférons le «mojito» et le «daïquiri», boissons dont Ernest Hemingway testait les vertus comparatives à La Havane, en les buvant alternativement à raison d'une demi-douzaine de chaque avant midi.

On n'est pas obligé d'en faire autant!

● A.C.

ET TOUT CECI EST VRAI

Au début du mois d'avril 2013, Santéuisse a classé Berne au dernier rang des hôpitaux les plus rentables, en raison de leur trop grand nombre. A l'avenir, l'hôpital du Jura bernois sera-t-il mieux défendu au sein d'un canton de Berne à 95% germanophone ou au sein d'une nouvelle entité romande dans laquelle la région aura un poids politique supérieur à 42%?

* * *

«L'AVIVO Jura est devenue officiellement AVIVO interjurassienne. En effet, lors de son assemblée qui s'est tenue à Glovelier, les membres de cette association de défense des droits des retraités ont accueilli entre 300 et 350 nouveaux membres de Moutier et de sa couronne (*Journal du Jura*, 8 mars 2013).

REVUE DE LA PRESSE

La situation financière du canton de Berne est préoccupante.

Le Temps (8 avril 2013)

Berne cherche les clés d'une croissance perdue

> **Economie** Le canton sombre dans des déficits devenus chroniques

Autrefois bon élève, le canton de Berne doit entreprendre des réformes importantes pour retrouver le chemin de la prospérité. Selon plusieurs indicateurs, le canton vieillit et ne parvient pas à attirer de nouveaux habitants, ni des entreprises très innovantes. Les déficits de l'Etat de Berne vont devenir réguliers et sont de nature structurelle. La base économique du canton s'érode. Son évolution démographique est défavorable, avec un taux de croissance plus faible que dans le reste du pays.

* * *

Le Temps (8 avril 2013)

Berne, ce grand corps malade

> **Les mesures s'annoncent douloureuses**

(...) «Les dépenses n'ont cessé d'augmenter, de 3% par an durant les derniers dix ans. C'est d'autant plus alarmant que le canton n'a pas, en raison de sa faible capacité économique, la force de financer les prestations qu'il commande au niveau actuel», indique Alexandre Schmidt, directeur des finances (PLR) de la Ville de Berne. En résumé, le canton vit au-dessus de ses moyens, alors que la population doit supporter une charge fiscale supérieure à la moyenne nationale d'environ 17%.

* * *

Nos amis valdôtains ont aussi quelques soucis avec les sangliers...

Le peuple valdôtain (21 mars 2013)

Sangliers radioactifs: en Vallée d'Aoste la situation est réconfortante

* * *

Communiqué de presse du Mouvement libéral jurassien (MLJ).

Le temps des cadeaux est révolu!

Les propos de Béatrice Simon, directrice des finances du canton de Berne, ont l'avantage d'être clairs: «Il faudra faire abstraction des intérêts régionaux et idéologiques» pour assurer l'avenir.

Nous ne nous réjouissons pas mesquinement des malheurs financiers de la Berne cantonale dans le contexte économique actuel. Néanmoins, nous constatons que certains cantons ont pu contenir la crise dans des proportions plus acceptables. Berne, quant à elle, affiche un déficit pour 2012 de 196 millions de francs ce qui, proportionnellement, correspondrait à 14 millions dans le Jura (alors que le déficit annoncé s'élève à 7 millions). La fiscalité bernoise ne parviendra pas à combler le gouffre et les autorités sont contraintes de prendre des mesures drastiques.

Selon l'administration bernoise, «l'amortissement du déficit 2012 sur quatre ans et l'obligation de le compenser va aggraver la situation financière.» Il n'y a pas là matière à se gargariser d'optimisme. Les prestations publiques vont en pâtir, lésant en premier lieu les catégories sociales les plus démunies.

L'endettement et l'insuffisance de financement du canton de Berne plombent évidemment sa marge de manœuvre dans toutes les obligations auxquelles il doit faire face. Sa capacité financière, nettement inférieure à la moyenne suisse, est d'autant plus mise à mal qu'il reçoit un milliard de francs par le biais de la péréquation intercantonale. D'après les experts bernois, «la population doit supporter une charge fiscale supérieure à la moyenne d'environ 17%!» en compensation de la faiblesse de ses moyens propres.

Que va devenir le Jura-Sud dans ce vaste mouvement d'assainissement des finances publiques? Sans pouvoir ni influence, il sera exposé au plus grand danger. En effet, il est illusoire de penser qu'il pourra encore bénéficier d'avantages financiers ou d'aides particulières avec un statut particulier très aléatoire. En revanche, à égalité de force avec le canton du Jura, il trouvera les moyens de s'occuper de ses propres affaires, de défendre ses intérêts au sein d'une nouvelle entité à créer.

Votons «oui» le 24 novembre 2013.

Une affaire de cœur et de raison

un seul  

Le Jura en poésie

Images jurassiennes

Terre jurassienne, agreste et souveraine,
Je veux te célébrer au rythme du sonnet,
Très simplement, ainsi que l'humble sansonnet
Qui chante le printemps dans l'orme ou dans le frêne.

Ton âme? Elle flamboie aux touffes des genêts
Dont le miracle d'or est issu d'une graine;
Elle est dans l'ombre bleue où des parfums se traînent,
Quand la nuit va venir ou quand l'aube renaît.

Elle est dans la splendeur des arbres et des branches,
Dans le cri d'un oiseau, dans l'éclat d'un ruisseau,
Dans la grave ferveur des cloches du dimanche;

Elle est dans nos maisons, elle est sur nos visages,
Elle est au fond de nous comme un vieil héritage,
Présent mystérieux qu'on reçoit au berceau.

● Henri Devain



Economie

6^e programme de développement

Le Gouvernement jurassien a lancé la consultation publique du 6^e programme de développement économique (2013-2022). Résolument tourné vers l'avenir, ce programme constitue une vision stratégique forte en matière de politique économique. Il a été élaboré afin de contribuer à augmenter la compétitivité de l'économie jurassienne.

Il introduit un certain nombre de changements. Le gouvernement propose ainsi d'en élargir sa durée à dix ans et d'introduire l'innovation comme seule priorité de l'action de l'Etat.

Ce programme contient douze mesures fortes, construites afin de stimuler le développement économique du canton du Jura. Au cœur du dispositif, l'innovation sera encouragée à toutes les étapes de la «chaîne de valeur» de l'économie.

LE JURA LIBRE
OPTIQUE JURASSIENNE

Editeur:
Société coopérative
Le Jura Libre
Case postale 202
2800 Delémont 1
Téléphone: 032 422 11 44
Télécopieur: 032 422 69 71

Jeunesse

3^e édition du Prix Jeunesse

Mis au concours pour la première fois en 2011, le Prix Jeunesse Jura connaît cette année sa troisième édition. Doté d'un montant de 5000 francs, il vise à soutenir l'engagement et la participation des jeunes en permettant la réalisation ou en récompensant la création d'un ou de plusieurs projets innovants portés par des jeunes gens domiciliés dans le canton.

Le Prix Jeunesse Jura est organisé par la Commission de coordination de la politique de la jeunesse de la République et Canton du Jura. Il vise à soutenir les idées et les projets portés par des jeunes entre 12 et 25 ans dans les domaines socio-culturel et sportif : musique, danse, chant, sport, littérature, théâtre, art, médias, actions humanitaires, organisation de manifestations, prévention, rencontres, etc.

Pour l'édition 2013, le délai pour envoyer son dossier de candidature est fixé au 15 juin 2013.

CALENDRIER du Mouvement autonomiste jurassien

Vendredi 26 et samedi 27 avril 2013

Saignelégier : 46^e Médaille d'or de la chanson. Vendredi, dès 21 h, soirée de démarrage, chanson dans les cafés de Saignelégier. Samedi, à la halle-cantine, de 13 h à 17 h 30, épreuves éliminatoires ; 20 h, ouverture de la finale du concours ; 23 h, proclamation du palmarès ; 24 h, clôture du concours ; concert et animation jusqu'à 3 h.

Vendredi 24 mai 2013

Moutier : Assemblée générale de l'Association féminine pour la défense du Jura (AFDJ) à l'Hôtel-Restaurant de la Gare à 19 h. Interventions de Laurent Coste, président du Mouvement autonomiste jurassien (MAJ) et de Pierre Philippe, membre du comité exécutif du MAJ et ancien constituant jurassien. L'assemblée sera suivie d'un repas.

Samedi 15 juin 2013

Moutier : «Faites la liberté!» à la société'halle.

EXPOSITION

Delémont

Jusqu'au 12 mai, à voir des œuvres de Roberto Romano à la galerie Paul-Bovée.

* * *

Jusqu'au 12 mai, Hans-Jörg Moning présente des œuvres à la galerie Artsenal.

Moutier

Jusqu'au 12 mai, Jacques Bélat expose des photographies au Musée jurassien des arts sur le thème « Arbres singuliers ». Parallèlement à cette exposition, le comité du Club jurassien des arts présente l'exposition bisannuelle Carte blanche. Sept créateurs ont été sélectionnés (Tanja Bykova, Garance Finger, Claire Liengme, Alexandre Loye, Sandra Rau, Diana Seebolzer et Patrick Steffen).

Saint-Imier

Jusqu'au 12 mai, Véronique Zaech expose au Centre de culture et de loisirs.

Vote du 24 novembre : tout a changé sauf...

La question la plus épineuse est là : est-ce que tout risque de recommencer comme avant, comme autrefois ?

Les citoyennes et citoyens du Jura vont donc voter l'automne prochain. Le même jour mais dans deux espaces distincts : un canton et une région demeurée bernoise, puisque les aléas de l'histoire nous ont ainsi séparés. Ces deux espaces seront invités à dire s'ils souhaitent entamer une procédure de rapprochement qui, si elle débouche sur la constitution d'un nouveau canton séduisant, pourrait emporter ultérieurement l'adhésion de la majorité des Jurassiens, Nord et Sud réunis, et mettre fin à la Question jurassienne.

A deux reprises dans le passé, en 1959 et en 1974/1975, le projet de création d'un canton jurassien s'est heurté dans le Jura-Sud à une résistance tenace. Ces événements sont anciens, très anciens, quarante ans et davantage. En bonne logique, nous devrions avoir confiance dans le présent et ne pas redouter la répétition de scénarios d'un temps révolu. Enormément d'eau a coulé depuis lors sous les ponts de la Birse, de la Suze, et même de la Trame et du Creugenat. Les jeunes

militantes et militants d'alors, des deux bords, sont aujourd'hui des grands-mères et des grands-pères. Le Jura, la Suisse, l'Europe, le monde ont subi une mutation spectaculaire. Tout a changé depuis cette époque héroïque.

Terres jumelles

La raison indique donc que tout plaide désormais pour une collaboration, puis pour une union de ces deux minuscules territoires de la croûte terrestre qui s'appellent officiellement canton du Jura et Jura bernois. Tout ce qui relève de la logique et de l'intérêt bien compris plaide en faveur d'une fusion amicale de ces deux terres jumelles.

Mais la raison, la logique et l'intérêt ne seront sans doute pas seuls à commander au choix du peuple l'automne prochain dans le Jura. D'autres facteurs, plus insaisissables, seront à l'œuvre. Dans un pavé récent et passionnant, *Les gauches françaises, 1762-1912 : Histoire, politique et imaginaire* (Flammarion), l'historien Jacques Julliard se réfère à la

géographie des comportements politiques français telle qu'elle a été étudiée par Hervé Le Bras et Emmanuel Todd dans *L'Invention de la France* (Gallimard). Julliard met en évidence les tendances lourdes de l'opinion, laquelle ne change que très lentement. «... on est frappé, écrit-il, de la capacité des traditions à se reproduire, selon des lignes de partage familiales et locales, indépendamment des causes initiales. Le politique (...) se situe dans les couches les plus profondes, parfois les plus inconscientes de la personnalité individuelle et collective ; il appartient au temps long de (l'historien) Braudel, à un « temps immobile », ou plutôt d'une grande viscosité, qui n'évolue qu'à un rythme quasi géologique. »

Montagnes

A l'appui de cette thèse, Julliard cite le politologue François Goguel : «La politique, ce ne sont pas seulement des idées et des intérêts, mais aussi des tempéraments (...) car il y a un arrière-plan des sentiments, des affirmations, presque instinctives, en tout cas irrationnelles, sur le sens de la vie,

la nature de l'homme, les fins des sociétés » et cet arrière-plan est « beaucoup plus stable et beaucoup moins contingent que le plan des idées. »

Bref, nous avons de belles chances de composer dans l'amitié, citoyens du Nord et du Sud, une nouvelle famille jurassienne mais, puisqu'il a été question de géologie, accumulons toute la patience et toute l'énergie nécessaires, car il s'agira bel et bien de déplacer des montagnes !

● Haddock



Construisons un avenir commun



un Jura nouveau

Une affaire de cœur et de raison
www.unjuranouveau.ch

ET TOUT CECI EST VRAI

La rentrée scolaire d'août 2013, les apprentis ébénistes/menusiers et installateurs-électriciens du canton du Jura et du Jura-Sud suivront tout leur enseignement professionnel, respectivement à Delémont et à Moutier. Les cantons de Berne et du Jura, avec l'accord des deux associations professionnelles concernées, ont en effet décidé de renforcer et de mieux valoriser ces formations en concentrant leurs lieux d'enseignement. Pour le canton du Jura, le groupement à Delémont va permettre de donner une plus grande visibilité à ce pôle de compétences et notamment de mieux valoriser et assurer le développement de l'Ecole jurassienne du bois. De son côté, le canton de Berne verra se créer, à Moutier, un pôle de formation dans le domaine de l'électricité, lequel renforce le site du CEFF artisanat.

* * *

Présent à l'occasion de la centième assemblée générale de la Société jurassienne des officiers, le président de la Confédération Ueli Maurer s'est réjoui des succès rencontrés par le canton du Jura depuis sa création. «Qu'avez-vous fait? Un canton qui marche, qui fonctionne, avec une économie prospère. C'est extra, vous avez prouvé que c'était possible.» Ueli Maurer

en a profité pour déclarer que la votation sur l'avenir institutionnel de la région était aussi une chance offerte à la Suisse de «montrer à l'étranger ce que peut réaliser une démocratie. On peut changer un système, corriger quelque chose. Ce n'est pas donné ailleurs en Europe. C'est la chance de la Suisse de pouvoir montrer au monde que nous avons chez nous une démocratie qui fonctionne» (*Le Quotidien Jurassien*, 25 mars 2013).

* * *

L'ambassadeur des Etats-Unis Donald S. Beyer, proche du président Barack Obama, était dernièrement dans le Jura. Il a été reçu par la ministre Elisabeth Baume-Schneider et par le chancelier Sigismond Jacquod. Après une visite dans les Franches-Montagnes et au *Quotidien Jurassien*, il a déclaré : «Le Jura est mon canton préféré.» Avant d'ajouter dans les colonnes du journal précité : «C'était aussi le canton qui me rappelle la Virgine (n.d.l.r. son Etat d'origine), avec des collines qui ressemblent aux nôtres, des chevaux, une agriculture magnifique... J'ai adoré mes visites ici. Certaines personnes associent la Suisse et les montres. Peu réalisent que ces traditions ont commencé avec les agriculteurs du Jura. »

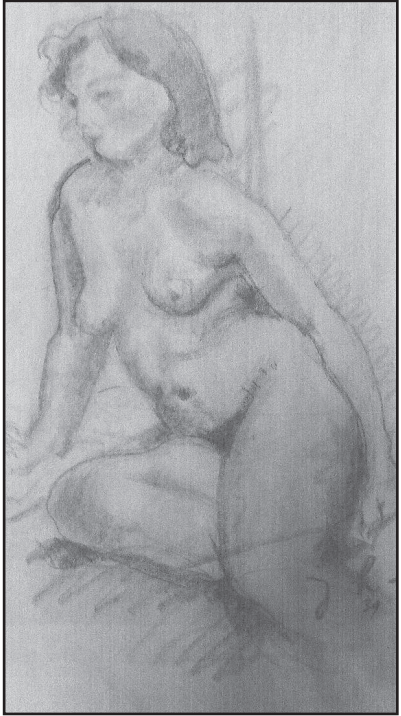
A quoi ça sert ?

Roland Béguelin disait : «Il faut être pessimiste dans la prévision et optimiste dans l'action.» Il l'a prouvé. Il faut nous en inspirer.

A quoi ça sert de nous exciter pour refonder notre canton ? A nous donner l'autorité nécessaire pour défendre nos intérêts. C'est vrai pour le Nord : le Gouvernement jurassien a rencontré à Montbéliard le ministre français de l'Economie et il a pu s'imposer à propos de la ligne Delle-Belfort. Dans le Sud, qu'a fait le Gouvernement bernois à propos de la Boillat : néant ; alors que le Gouvernement vaudois sauvait l'industrie pharmaceutique de Nyon. Dans le Nord et le Sud refondés, nous n'aurons que plus de pouvoir. Certains politiciens du Sud, qui deviendront ministres dans un nouveau gouvernement pan-jurassien, devraient commencer à y penser.

Appel aux amateurs d'art

Cette œuvre de Joseph Lachat, datant de 1939, sera vendue aux enchères le samedi 29 juin 2013 au profit du Comité de campagne « Un Jura nouveau ».



Œuvre de Joseph Lachat datant de 1939.

La vente d'œuvres d'art aura lieu au Forum de l'Arc à Moutier. Nous lançons un appel à tous les artistes et collectionneurs qui voudront bien nous céder une ou plusieurs œuvres que nous pourrions vendre à cette occasion et ainsi soutenir notre campagne.

Vous pouvez dès à présent prendre contact, pour tout renseignement ou offre, avec Carla Philippe, 42, rue des Martins à Delémont, ou par courriel à l'adresse suivante : carlaphilippe@hispeed.ch.

D'ores et déjà un grand merci aux généreux donateurs qui contribueront ainsi au succès de la campagne en faveur du OUI le 24 novembre 2013.